



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté de droit

Annuaire 1999-2000

(L'annuaire de la Faculté de droit constitue le cahier 2 de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 2-1.)

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en droit	4
Maîtrise en droit de la santé	6
Diplôme de 2e cycle de droit de la santé	7
Diplôme de 2e cycle de droit notarial	7
Diplôme de 2e cycle de prévention et de règlement des différends	7
Microprogramme de 2e cycle de prévention et de règlement des différends	8
Description des activités pédagogiques	10
Prix, bourses et médaille	21
Calendrier universitaire	23

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de droit

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
(819) 821-8000 poste 2514 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
hberard@droit.usherb.ca (adresse électronique)

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau du registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
(819) 821-7687 (téléphone)
1-800-267-8337 (ligne sans frais)
(819) 821-7966 (télécopieur)
information@courrier.usherb.ca (adresse électronique)
<http://www.usherb.ca> (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 1999. L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de droit

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

Jean-Guy BERGERON

Vice-doyens

Louis MARQUIS

Suzanne PHILIPS-NOOTENS

Secrétaire

Denise PRATTE

CONSEIL

Jean-Guy BERGERON, président

Paul-Marcel BELLAVANCE

Pierre-Luc GAUDET

Alexandre GRENIER

Jean-François HUART

Carmen LAVALLÉE

Jean-Marie LAVOIE

Jacques LEMAY

Louis MARQUIS

France PAUL

Denis PARÉ

Denise PRATTE

Karim RENNO

Robert TÉTRAULT

François TÔTH

DIRECTEUR DU PROGRAMME DE DROIT NOTARIAL

Marcel GUY

DIRECTEUR DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN DROIT DE LA SANTÉ

Jean-Marie LAVOIE

DIRECTRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

France PAUL

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE

Carole GAGNÉ

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Angèle CARRIÈRE

Le personnel

Professeur émérite

GUY, Marcel, B.A., LL.L., Notariat (Laval)

Professeures et professeurs titulaires

ANCTIL, Jacques J., B.A. (Laval), LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval)

AUGER, Jacques, B.A. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)

BERGERON, Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Montréal)

BLACHE, Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (droit public), LL.D. (Montréal)

BOISCLAIR, Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (droit privé) (Grenoble)

CODÈRE, Danielle, B.A., LL.L., D.D.N. (Sherbrooke), M.Jur. (Birmingham)

COMTOIS, Suzanne, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), LL.M. (N.Y.U.)

DUBÉ, Jean-Louis, B.A., LL.L. (Montréal), Brevet de l'I.S.S.T. (Univ. de Paris), LL.M. (Montréal)

DUBÉ, Marcel, B.A. (Edmundston), B.Péd., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)

DURAND, Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (droit civil) (Ottawa)

KOURI, Robert-P., B.A. (Bishop's), LL.L. (Sherbrooke), M.C.L., D.C.L. (McGill)

LAVOIE, Jean-Marie, B.A., LL.L., D.E.S. (droit public) (Montréal)

PATENAUDE, Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (droit public) (Montréal)

PEPIN, René, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)

PHILIPS-NOOTENS, Suzanne, M.D. (Louvain), LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (McGill)

POIRIER, Michel Z., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie)

PRATTE, Denise, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Louvain)

RATTI, Normand, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (York)

TÉTRAULT, Robert, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Queen's)

TREMBLAY, Luc-B., LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (U.B.C.), D.Phil. (Oxford)

Professeures et professeurs agrégés

BILODEAU, Paul-É., B.A., LL.L. (Sherbrooke)

CARTIER, Geneviève, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Cambridge)

DUFOUR, Sophie, LL.B. (Laval), LL.M. (York), LL.M. (Cambridge), LL.D. (Laval)

LAVALLÉE, Carmen, B.A. (UQTR), LL.B. (Sherbrooke), D.E.A. (Jean Moulin)

LEMIEUX, Charlotte, B.A. (études françaises), M.A. (études françaises), LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)

MARQUIS, Louis, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Cambridge)

SAMOISSETTE, Luce, LL.L., D.D.N., LL.M. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)

SLOSAR, Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble), LL.M. (Montréal)

TÔTH, François, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)

VÉZINA, Nathalie, B.C.L., LL.B. (McGill), D.E.A. (droit privé) (Strasbourg III)

Professeur adjoint

TURCOTTE, René, B.A., LL.L. (Sherbrooke)

Professeures suppléantes

LAFLAMME, Lucie, LL.B., D.D.N. (Laval), D.E.S.S. (Montpellier I), LL.D. (Laval)

Chargées et chargés de cours

ALRIC, Roseline

AUBÉ, Georges

AYOTTE, Michel

BEAUDIN, Annie

BERNATCHEZ, François

BERNIER, Jean-François

BISSON, Denise

BOISCLAIR, Daniel

BOUSQUET, Jean-Pierre

BRASSARD, Johanne

BRIÈRE, Elizabeth

CAMPAGNA, André

CLOUTIER, Pierre A.

CÔTÉ, Danielle

COUTURE, Jean

CRÉPEAU, Paul

CRÊTE, François N.

DESJARDINS, Sylvie

DESPRÉS, Marcel

DOYON, Bernadette

GAUTHIER, Danièle

GÉRIN, Suzanne

GINGRAS, Pierre

GOULET, Mario

GOYETTE, François

GRÉGOIRE, Daniel
 GUAY, Hélène
 GUENIN, Dominique
 GUILMAINE, Claudette
 JONCAS, Danny
 KHOURY, Lara
 LAVERDIÈRE, Doris
 LE BRIS, Sonia
 LEBEL-GRENIER, Sébastien
 LEBLOND, Claude
 LECHASSEUR, Marc-André
 LEFRANÇOIS, Guy
 LEGAULT, Pierre
 LÉGER, Luc
 LESAGE-JARJOURA, Pauline
 LESSARD, Pierre
 MARCHESSEAU, Jean-Guy
 MARTEL, Nadia
 MÉNARD, Jean-Pierre
 MERCIER, Jacinthe
 MULLINS, Gary
 PARÉ, Denis
 PELLETIER, Johanne
 PÉRINET, Louis
 PRATTE, Johanne
 PROVOST, Mario
 REYNOLDS, Stéphane
 RICARD, Suzanne
 ROBITAILLE, André
 ROY, Alain
 SAINT-CYR, Manon
 SIMARD, Raymond-Mathieu
 SYLVESTRE, François
 TÉTRAULT, Michel
 THÉROUX, Patrick
 TREMBLAY, Josée

Personnel de soutien

ACHIM, Normand
 BÉRARD, Hélène
 BLOUIN, Renée
 BOUCHER, Francine
 CHARTIER, Diane
 CHÉNARD, Ginette
 COUTURE, Hélène
 DENIS, Pier
 DESRUISSEAU, Diane
 GRENIER, Guylaine
 LÉGER, Marc
 PHANEUF, Lauriane
 RABI, Claudette
 RENAUD, Steve
 ROUSSEAU, Johanne
 ROY, Ginette
 TREMBLAY, Carole
 VALLÉE, Dorothee
 VERPAELST, Denis

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

GRADE : Bachelière ou bachelier en droit, LL.B.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que les responsabilités qui lui incombent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Conditions particulières

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer à certaines catégories de candidates et de candidats universitaires, adultes, détentrices ou détenteurs de diplômes Common Law, etc.

Exigence d'admission

Pour les clientèles « adultes », se présenter à une entrevue d'admission

Critères de sélection

Pour les clientèles « adultes » la liste des candidates et des candidats retenus est établie sur la base des résultats de l'entrevue (pondération de 25 %), des expériences (pondération de 25 %) et sur la base des connaissances acquises comme en fait foi le dossier scolaire (pondération de 50 %).

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet. Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à demi-temps.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (63 crédits)

	CR
DRT 100 Obligations I	3
DRT 101 Droit constitutionnel I	3
DRT 102 Droit pénal I	3
DRT 103 Procédure civile I	3
DRT 105 Biens et prescription	3
DRT 106 Droit administratif général I	3
DRT 108 Droit fiscal I	3
DRT 109 Droit international public	3
DRT 110 Recherche et communication I	3
DRT 111 Droit des personnes	3
DRT 113 Droit de l'entreprise I	3
DRT 200 Obligations II	3
DRT 201 Droit constitutionnel II	3
DRT 205 Responsabilité civile	3
DRT 211 Droit patrimonial des conjoints	3
DRT 212 Fondements du droit	3
DRT 213 Interprétation juridique	3
DRT 215 Droit de l'entreprise II	3
DRT 216 Droit de la preuve civile	3
DRT 230 Recherche et communication II	2

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur l'Internet à l'adresse :
<http://www.usherb.ca>
 sous la rubrique *Information générale*

Baccalauréat en droit

(819) 821-8000, poste 2514 (téléphone)
 (819) 821-7578 (télécopieur)
hberard@droit.usherb.ca (adresse électronique)

DRT 231	Recherche documentaire informatisée	1
DRT 308	Droit des sûretés	3

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

		CR
DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 202	Droit pénal II	3
DRT 203	Procédure civile II	3
DRT 214	Droit de la famille	3
DRT 302	Libéralités et successions	3
DRT 303	Droit international privé	3
DRT 305	Droit des assurances	3
DRT 306	Droit administratif II	3
DRT 310	Recherche et communication III	3
DRT 311	Concours intrafacultaire : Gale	3
DRT 312	Concours extrafacultaire : Gale	3
DRT 313	Concours intrafacultaire : Jessup	3
DRT 314	Concours extrafacultaire : Jessup	3
DRT 315	Concours intrafacultaire : Mignault	3
DRT 316	Concours extrafacultaire : Mignault	3
DRT 317	Concours intrafacultaire : Laskin	3
DRT 318	Concours extrafacultaire : Laskin	3
DRT 319	Concours intrafacultaire : Rousseau	3
DRT 320	Concours extrafacultaire : Rousseau	3
DRT 323	Activités cliniques	3
DRT 504	Droits de l'enfant	3
DRT 506	Droit de la protection du consommateur	3
DRT 507	Organisation financière de l'entreprise	3
DRT 509	Droit fiscal II	3
DRT 511	Droit fiscal IV	3
DRT 512	Droit pénal III	3
DRT 514	Droit du transport	3
DRT 516	Droits et libertés I	3
DRT 518	Preuves modernes	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 520	Droit des mass media	3
DRT 521	Relations économiques internationales	3
DRT 524	Droit du travail II	3
DRT 525	Psychiatrie et droit	3
DRT 526	Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 527	Droit médical	3
DRT 529	Contrats de l'administration publique	3
DRT 532	Droit de la faillite	3
DRT 533	Techniques d'administration de la preuve	3
DRT 535	Analyse économique du droit	3
DRT 536	Tribunaux administratifs	3
DRT 537	Droits et libertés II	3
DRT 538	Droit de l'informatique	3
DRT 539	Comptabilité et droit	3
DRT 542	Droit des transactions internationales	3
DRT 543	Introduction au droit comparé	3
DRT 545	Introduction au Common Law	3
DRT 546	Droit des contrats	3
DRT 549	Droit international humanitaire	3
DRT 550	Droit constitutionnel III	3
DRT 551	Analyse féministe du droit	3
DRT 552	Responsabilité de l'administration publique	3
DRT 553	Aliénation mentale et la responsabilité pénale	3
DRT 554	Droit de la concurrence	3
DRT 555	Organisation du monde de la santé II	3
DRT 556	Droit médical II	3
DRT 557	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	3
DRT 558	Droit de l'entreprise III	3
DRT 559	Droit professionnel	3
DRT 560	Droit des valeurs mobilières	3
DRT 561	Droit international économique nord-américain	3
DRT 564	Biens II	3
DRT 566	Droit du libre-échange	3
DRT 567	Accès à la justice : sécurité du revenu	3
DRT 568	Régimes publics d'indemnisation	3
PDR 501	Introduction aux théories des fondements du droit	3
PDR 502	Philosophie du droit : éthique et juridique	3

COMMON LAW

En vertu d'une entente de principe conclue entre la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et l'Université Queen's de Kingston, Ontario, les étudiantes et les étudiants de l'Université de Sherbrooke peuvent obtenir un baccalauréat en droit civil et un autre en Common Law en quatre années d'études. L'entente permet aux

bacheliers et aux bacheliers en droit de l'Université de Sherbrooke ayant maintenu une moyenne supérieure à la moyenne du groupe d'être admis à Queen's et de se voir décerner un baccalauréat en Common Law au terme d'une année d'études.

POLITIQUE D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN DROIT**1. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION**

Diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministère de l'Éducation du Québec,

ou

faire la preuve d'une préparation suffisante, soit sur la base d'une formation équivalente, soit sur la base de connaissances acquises ou d'une expérience appropriée.

2. CATÉGORIES DE CANDIDATES ET CANDIDATS

La Faculté classe les candidates et candidats dans la plus récente catégorie atteinte parmi les catégories ci-après définies.

2.1 Collégienne ou collégien : toute personne qui détient un DEC ou qui est en voie de l'obtenir et, le cas échéant, qui a acquis moins de 15 crédits d'un même programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

2.2 Universitaire : toute personne détentrice d'un DEC et ayant acquis au moins 15 crédits d'un même programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou toute personne ayant complété au moins 45 crédits universitaires à la date limite d'inscription.

2.3 Adulte : toute personne qui est âgée d'au moins 25 ans, le premier septembre suivant la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission, et qui, pendant une période de 5 années consécutives, n'a pas fréquenté à temps plein un établissement d'enseignement.

2.4 Intermédiaire : toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle, autre qu'un programme de Common Law, offert par une autre faculté de droit du Québec ou par la section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Est également candidate intermédiaire la personne qui détient un diplôme de premier cycle en Common Law d'une faculté de droit canadienne.

3. CAPACITÉ D'ACCUEIL

3.1 La capacité d'accueil du programme est limitée à 240 personnes en première année.

3.2 Sous réserve de la qualité des dossiers, les admissions en première année s'effectuent entre les collégiens, les universitaires et les adultes au prorata des demandes reçues dans chacune de ces catégories.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

4.1 Pour les collégiennes et collégiens

Une liste d'excellence est établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (cote R).

4.2 Pour les universitaires

Une liste d'excellence est établie en tenant compte de l'ensemble des résultats du dossier scolaire.

Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2 %.

4.3 Pour les adultes

Toutes les candidates et tous les candidats sont convoqués à une entrevue.

Une liste d'excellence est établie en tenant compte des résultats de l'entrevue, des expériences et connaissances acquises.

4.4 Pour les intermédiaires

L'admission en deuxième et en troisième année du programme n'est accordée qu'en des circonstances exceptionnelles et que dans la mesure où les cohortes de deuxième et de troisième année n'excèdent pas respectivement 160 personnes. Si nécessaire, une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des niveaux en tenant compte des résultats académiques en droit.

L'admission d'une candidate ou d'un candidat détenteur d'un diplôme en Common Law n'est accordée que dans la mesure où les cohortes de chacun des cours visés n'excèdent pas 60 personnes.

Si nécessaire, une liste d'excellence spécifique est établie en tenant compte des résultats académiques en Common Law.

5. DISPOSITIONS DIVERSES

5.1 La Faculté de droit admet de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants au programme de baccalauréat en droit au trimestre d'automne seulement.

5.2 Les demandes d'admission formulées par les candidates et candidats étrangers ne sont considérées que si le nombre de demandes formulées par les personnes ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent est insuffisant, compte tenu du caractère national et de la capacité d'accueil limitée du programme de baccalauréat en droit.

5.3 La réadmission en première année d'une étudiante ou d'un étudiant exclu du programme n'est accordée qu'en des circonstances exceptionnelles.

Toute demande de réadmission doit être transmise par écrit au secrétaire de la Faculté, être accompagnée le cas échéant des pièces justificatives pertinentes et être appuyée d'une déclaration assermentée ou d'une déclaration solennelle.

5.4 L'étudiante ou l'étudiant de première année exclu du programme et non réadmis pour l'année suivant celle de son exclusion doit, pour être de nouveau admissible, avoir acquis, depuis son exclusion au moins 30 crédits d'un même programme universitaire. Cette étudiante ou cet étudiant fait alors partie de la catégorie des candidates et candidats universitaires et sa demande d'admission est évaluée sur la base des crédits universitaires acquis après son exclusion sans tenir compte du dossier collégial. Il en est de même de la demande d'admission de la candidate ou du candidat exclu d'un programme de premier cycle en droit.

Maîtrise en droit de la santé

Renseignements :

à Sherbrooke (819) 821-7518 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
maîtrise.sante@droit.usherb.ca (adresse électronique)

à Longueuil (450) 670-4090 (téléphone)
(450) 670-3689 (télécopieur)
cdel@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

GRADE : Maître en droit, LL.M.

La maîtrise en droit de la santé permet un cheminement de type cours, soit avec accent sur les cours, ainsi qu'un cheminement de type recherche, soit avec accent sur la recherche.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant ayant une formation en droit :

- d'approfondir sa formation et de se spécialiser dans le secteur du droit de la santé;
- de mieux comprendre les différentes réalités se manifestant dans ce secteur et de contribuer à la solution des divers problèmes juridiques qui s'y présentent;
- dans le cheminement de type recherche, d'approfondir la méthodologie de la recherche et de participer au développement des connaissances dans ce domaine.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant ne possédant pas une formation en droit :

- d'élargir ses connaissances et de s'initier aux aspects juridiques du domaine de la santé;
- à titre exceptionnel, de participer au développement des connaissances dans ce domaine.

ADMISSION

Condition générale

- Pour le cheminement de type cours :
- grade de 1^{er} cycle en droit

ou

- grade de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente dans le secteur de la santé et des services sociaux.

- Pour le cheminement de type recherche :
- grade de 1^{er} cycle en droit

ou

- grade de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente en recherche.

RÉGIME DES ÉTUDES

CHEMINEMENT DE TYPE COURS

Campus Sherbrooke : régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Hors-campus : régime régulier à temps partiel

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT DE TYPE COURS

Activités pédagogiques obligatoires (37 crédits)

Pour l'étudiante détentrice ou l'étudiant détenteur d'un grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT 716	Introduction aux principaux problèmes du monde de la santé	CR 2
---------	--	---------

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT 715	Introduction au droit	CR 2
---------	-----------------------	---------

Pour toutes les étudiantes et tous les étudiants :

DRT 701	Responsabilité civile médicale et hospitalière	CR 4
DRT 704	Droit, éthique et médecine moderne	4
DRT 711	Organisation du monde de la santé	4
DRT 712	Droit professionnel du secteur de la santé	4
DRT 717	Droit du travail dans le secteur de la santé	4
DRT 726	Droit comparé et droit de la santé	4
DRT 730	Essai	11

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

DRT 718	Droit international de la santé	CR 4
DRT 719	Santé et sécurité du travail	4
DRT 720	Gestion de l'information	4
DRT 721	Droit de l'environnement	4
DRT 722	Santé publique	4
DRT 723	Les chartes et le droit de la santé	4
DRT 724	Le droit de la protection sociale	4
DRT 725	L'économie de la santé	4
DRT 739	Activité préparatoire à l'essai	2
DRT 740	Psychiatrie légale	4
DRT 741	Cours tutorial	4

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**Activités pédagogiques obligatoires (37 crédits)**

DRT 727	Méthodologie de la recherche	CR
DRT 728	Séminaire de recherche I	3
DRT 729	Séminaire de recherche II	4
DRT 738	Mémoire	4
		26

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités de 4 crédits du cheminement de type cours.

Diplôme de 2^e cycle de droit de la santé**Renseignements :**

à Sherbrooke	(819) 821-7518 (téléphone)
	(819) 821-7578 (télécopieur)
	maîtrise.sante@droit.usherb.ca (adresse électronique)
à Longueuil	(450) 670-4090 (téléphone)
	(450) 670-3689 (télécopieur)
	cdel@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

CRÉDITS EXIGÉS : 30

Le diplôme de 2^e cycle de droit de la santé est composé des 26 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de maîtrise en droit de la santé, cheminement de type cours, à l'exception de l'essai, auxquels s'ajoutent 4 crédits d'activités pédagogiques à option.

Le diplôme de 2^e cycle de droit de la santé exige les mêmes conditions générales d'admission que la maîtrise en droit de la santé de type cours et il offre le même régime des études.

Diplôme de 2^e cycle de droit notarial

(819) 821-7517 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
ggrenier@droit.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et les habiletés professionnelles jugées pertinentes pour l'exercice de la profession de notaire.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRATIQUE

La promotion est accordée à l'étudiante ou à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative annuelle de 60 % sur l'ensemble des examens auxquels elle ou il a été soumis et pour lesquels elle ou il a obtenu une note d'évaluation. Une fois son diplôme obtenu, l'étudiante ou l'étudiant est soumis à un stage sous le contrôle de la Chambre des notaires de la Province de Québec avant d'être admis à l'exercice du notariat.

ADMISSION**Condition générale**

Grade de 1^{er} cycle en droit reconnu à l'article 184 du Code des professions.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 34

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (34 crédits)**

DRN 738	Droit international privé	CR
DRN 740	Protection du territoire	1
DRN 741	Contrats nommés	2
DRN 749	Faillite	1
DRN 754	Droit fiscal	3
DRN 756	Publicité des droits	2
DRN 758	Sûretés et financement	2
DRN 761	Les rapports pécuniaires familiaux	2
DRN 763	Pratique notariale	1
DRN 764	Propriété : modalités et démembrements	2
DRN 765	Examen des titres	3
DRN 767	Sociétés II : financement et réorganisation	3
DRN 769	Droit préventif II : la gestion des différends	3
DRN 771	Droit préventif III : la médiation familiale	3
DRN 772	Sociétés I : droit corporatif et fiscal	3
DRN 773	Droit préventif : la prévention des différends	2

Diplôme de 2^e cycle de prévention et de règlement des différends**Renseignements :**

à Sherbrooke **(819) 821-8000**, poste 2512 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
louis.marquis@droit.usherb.ca (adresse électronique)

à Longueuil **(450) 670-4090** (téléphone)
(450) 670-3689 (télécopieur)
cdel@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et du règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre

d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et du règlement des différends et de la société;

- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques à certains domaines ou activités.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Conditions particulières

Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle universitaire dans un champ d'études approprié. À défaut, posséder une formation et/ou une expérience jugée équivalente.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps partiel (campus Longueuil)

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

PRD 700 Prévention et règlement des différends CR 3

Activités pédagogiques à option (18 à 27 crédits)

Choisir au moins deux des blocs suivants (15 à 24 crédits) :

Bloc I : Négociation (6 crédits)

NEG 710 Concepts et principes fondamentaux CR 3
NEG 711 Développement d'habiletés CR 3

Bloc II : Médiation (9 crédits)

MDN 720 Concepts et principes fondamentaux CR 3
MDN 721 Développement d'habiletés I CR 3
MDN 722 Développement d'habiletés II CR 3

Bloc III : Arbitrage (9 crédits)

ARB 730 Concepts et principes fondamentaux CR 3
ARB 731 Développement d'habiletés I CR 3
ARB 732 Développement d'habiletés II CR 3

De trois à neuf crédits choisis parmi les activités suivantes :

PRD 701 Projet d'intégration CR 6
PRD 702 Médiation et conflits publics CR 3
PRD 703 Droit préventif CR 3
PRD 704 Essai CR 6

Activités pédagogiques à option complémentaires (0 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

DRN 769 Droit préventif II : la gestion des différends CR 3
DRN 771 Droit préventif III : la médiation familiale CR 3
PRD 701 Projet d'intégration CR 6
PRD 702 Médiation et conflits publics CR 3
PRD 703 Droit préventif CR 3
PRD 704 Essai CR 6

Toute autre activité pédagogique approuvée par la directrice ou le directeur du programme.

Microprogramme de 2^e cycle de prévention et de règlement des différends

Renseignements :

à Sherbrooke (819) 821-8000, poste 2512 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
louis.marquis@droit.usherb.ca (adresse électronique)

à Longueuil (450) 670-4090 (téléphone)
(450) 670-3689 (télécopieur)
cdel@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée dans un domaine de la prévention et du règlement des différends;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases d'un domaine de la prévention et du règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice d'un domaine de la prévention et du règlement des différends;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une éthique empreinte des fondements propres à ceux d'une société libre et démocratique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Condition particulière

Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle universitaire dans un champ d'études approprié. À défaut, posséder une formation et/ou une expérience jugée équivalente.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps partiel (campus Longueuil)

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Le microprogramme est constitué d'un tronc commun de trois crédits auquel s'ajoute l'un des trois blocs d'activités de neuf crédits. Ces blocs correspondent à la définition de module, telle que prévue au Règlement des études, et peuvent donc donner lieu à une attestation d'études.

TRONC COMMUN (3 crédits)**Activité pédagogique obligatoire**

PRD 700 Prévention et règlement des différends

CR
3**MODULES (9 crédits)**

Choisir un des modules suivants :

MODULE : Négociation**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

NEG 710 Concepts et principes fondamentaux

CR
3

NEG 711 Développement d'habiletés

3

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Le choix de l'activité devra être préalablement autorisé par la directrice ou le directeur du programme.

MODULE : Médiation**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

MDN 720 Concepts et principes fondamentaux

CR
3

MDN 721 Développement d'habiletés I

3

MDN 722 Développement d'habiletés II

3

MODULE : Arbitrage**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

ARB 730 Concepts et principes fondamentaux

CR
3

ARB 731 Développement d'habiletés I

3

ARB 732 Développement d'habiletés II

3

Description des activités pédagogiques

Les activités suivantes sont celles du programme de baccalauréat en droit.

DRT

DRT 100

3 cr.

Obligations I

Objectif : s'initier généralement au domaine des obligations et particulièrement au contrat et au quasi-contrat.

Contenu : le domaine des obligations : sources et facteurs d'évolution du droit québécois des obligations. Le contrat : sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats : la gestion d'affaires, la répétition de l'indu et l'enrichissement sans cause.

DRT 101

3 cr.

Droit constitutionnel I

Objectif : se familiariser avec les principales notions et les grands principes constitutionnels.

Contenu : notions de constitution, sources, amendement. Grands principes : parlementarisme, souveraineté du parlement, suprématie de la constitution, primauté du droit, fédéralisme.

DRT 102

3 cr.

Droit pénal I

Objectif : s'initier aux éléments constitutifs d'un acte criminel ainsi qu'aux principales infractions réprimées par la loi.

Contenu : éléments d'un acte criminel. Classification des infractions : principes fondamentaux, principaux éléments, différents types, modes de participation. Moyen de défenses offerts aux citoyens. Analyse spécifique de certains crimes.

DRT 103

3 cr.

Procédure civile I

Objectifs : découvrir devant qui et par quels moyens un justiciable peut faire reconnaître l'existence de ses droits et en réclamer la sanction en première instance.

Contenu : nature, structure et exercice du pouvoir juridictionnel : le pouvoir judiciaire, le pouvoir quasi judiciaire et le pouvoir arbitral. Organisation, compétence et pouvoirs des tribunaux. Règles applicables à toutes les demandes en justice. Procédure ordinaire en première instance.

DRT 105

3 cr.

Biens et prescription

Objectif : se familiariser avec la composition et les règles relatives au patrimoine d'une personne.

Contenu : distinctions entre les droits, la classification des biens, le droit de propriété et ses démembrements, la possession et la prescription acquisitive.

DRT 106

3 cr.

Droit administratif général I

Objectif : se familiariser avec les divers pouvoirs de l'administration publique ainsi que le contrôle de la légalité de ses actes.

Contenu : l'Administration, ses pouvoirs et ses actes. Ultra vires. Les recours et remèdes.

DRT 107

3 cr.

Droit du travail I

Objectif : prendre connaissance des règles juridiques relatives aux relations individuelles et collectives du travail.

Contenu : partage constitutionnel des compétences en matière de législation du travail. Étude du régime de négociation collective : notions de salarié et employeur; exercice et protection du droit d'association; processus d'accréditation; déroulement de la négociation; grève, lock-out, piquetage; convention collective et arbitrage de griefs. Étude du contrat individuel de travail. Étude de la Loi sur les normes du travail.

DRT 108

3 cr.

Droit fiscal I

Objectif : s'initier à la fiscalité et aux règles d'imposition du revenu des particuliers au Canada.

Contenu : objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. L'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu de charge et d'emploi, de bien, d'entreprise; les gains en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'adjudication.

DRT 109

3 cr.

Droit international public

Objectif : se familiariser avec les notions de sujet de droit international public et de société internationale.

Contenu : sources du droit international (coutume, traité), leurs effets sur le plan international et effets du droit international en droit national. Sujets du droit international : États, organisations internationales et entités fédérées; reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'États. Réglementation internationale des relations entre sujets : haute-mer, espace extra-atmosphérique, droits de la personne, coopération pacifique; règlement pacifique des litiges internationaux, usage de la force et protection de ses victimes.

DRT 110

3 cr.

Recherche et communication I

Objectifs : s'initier à son travail quotidien et se familiariser avec la qualification d'un problème ainsi que le repérage, le traitement et à la communication écrite ou orale de l'information juridique recueillie.

Contenu : initiation aux instruments de travail : notes polycopiées, principales sources documentaires juridiques, services de la bibliothèque. Recherche : qualification d'un problème, stratégie de repérage, traitement de l'information. Repérage documentaire traditionnel : doctrine, jurisprudence, législation. Communication : différents types de communication juridique; le rapport écrit de recherche; le rapport oral de recherche.

DRT 111

3 cr.

Droit des personnes

Objectifs : identifier ce qui caractérise la personnalité juridique d'un individu et ses prolongements et se familiariser avec le nouveau régime des incapacités tenant à l'âge et à l'état physique ou mental de la personne.

Contenu : la personnalité juridique, notions fondamentales, capacité de jouissance et d'exercice, pouvoir. Limitations à la capacité des personnes physiques; notions générales, incapacités tenant à l'âge ou à l'état mental ou physique du majeur; administration des biens d'autrui. Prolongements nécessaires de la personnalité juridique; l'identification des personnes, le domicile et la résidence. Incertitude sur la personnalité juridique; l'absent et le disparu. Les actes de l'état civil.

DRT 113

3 cr.

Droit de l'entreprise I

Objectif : s'initier aux particularités du droit commercial ainsi qu'aux règles fondamentales qui régissent l'entreprise.

Contenu : définitions du droit commercial. Notions d'opérations commerciales, d'actes de commerce, d'effets de commerce et de commerçants. Définition et caractéristiques d'une entreprise. Classification et personnalité morale de l'entreprise. Cadre juridique régissant son existence. Diverses formes juridiques d'organisation de l'entreprise à but lucratif. Aspects financiers de l'entreprise.

DRT 200

3 cr.

Obligations II

Objectif : se familiariser avec les modalités d'exécution et d'extinction des obligations.

Contenu : le paiement par le débiteur, le paiement par un tiers. La mise en demeure, l'exception d'inexécution, l'exécution en nature et par remplacement, l'exécution par équivalence pécuniaire. La clause pénale, la résolution, les procédés de libération, les clauses limitatives de responsabilité, la protection des droits des créanciers. Terme et condition. Multiplicité des sujets ou des objets de l'obligation. Novation, délégation, remise. Compensation, confusion. Prescription extinctive.

DRT 201

3 cr.

Droit constitutionnel II

Objectif : s'initier aux principes du partage des compétences législatives entre le pouvoir central et les provinces et à ceux relatifs aux droits et libertés constitutionnels.

Contenu : les droits et libertés constitutionnels; interprétation, types de droits et libertés, la prééminence et les sanctions, le pouvoir de déroger, les dispositions limitatives, les droits collectifs. Le partage des compé-

tences : l'exclusivisme du partage. La structure des dispositions pertinentes. Qualification et rattachement. Le litige constitutionnel.

DRT 202 3 cr.

Droit pénal II

Objectif : maîtriser les règles de droit applicables en matière de procédure pénale. Contenu : structure et juridiction des tribunaux en matière pénale, pouvoirs des agents de la paix, mise en liberté provisoire, enquête préliminaire, procédure applicable au déroulement des procès selon la juridiction, règles applicables aux sentences, procédure et Charte canadienne des droits et libertés.

DRT 203 3 cr.

Procédure civile II

Objectif : se familiariser avec les règles de procédure civile relatives au jugement, aux voies de recours et aux voies d'exécution. Contenu : jugement. Classification, règles et effets. Voies de recours contre le jugement. Voies de rétractation ou voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel. Voies d'exécution du jugement. Mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement. Mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

DRT 205 3 cr.

Responsabilité civile

Objectif : se familiariser avec les régimes de responsabilités contractuelle et extra-contractuelle en vigueur en droit québécois. Contenu : régime de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle et régime de responsabilité contractuelle; relations et distinctions entre les deux régimes.

DRT 211 3 cr.

Droit patrimonial des conjoints

Objectifs : s'initier aux divers régimes, matrimoniaux ou autres, reconnus par le droit québécois; appliquer les principes fondamentaux du droit transitoire. Contenu : l'organisation des rapports pécuniaires des conjoints non mariés. La reconnaissance statutaire de leur qualité de conjoint. Les principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur pour les conjoints mariés. Formation, fonctionnement et extinction des trois régimes spécifiquement réglementés par le législateur : la séparation de biens, la société d'acquêts, la communauté des meubles et acquêts. Particularités pour les époux séparés de fait. Approfondissement des règles de la protection de la résidence familiale, de la prestation compensatoire et du patrimoine familial.

DRT 212 3 cr.

Fondements du droit

Objectif : situer le droit dans une perspective historique et sociale, afin de mieux saisir l'évolution de la norme juridique, de comprendre sa dynamique propre. Contenu : grâce aux enseignements de l'histoire et de la politique, découvrir, analyser et discuter les grands principes philosophiques,

politiques et économiques qui fondent le plus souvent les choix législatifs et judiciaires.

DRT 213 3 cr.

Interprétation juridique

Objectif : se familiariser avec les diverses méthodes et règles d'interprétation des lois et des actes juridiques telles que les ont explicitées les pouvoirs législatif ou administratif ou telles que les a développées et consolidées le pouvoir judiciaire. Contenu : interprétation des lois : principes d'interprétation, structure formelle des lois, les méthodes d'interprétation. Application des lois; effets de la loi sur les personnes, dans l'espace et dans le temps. Interprétation des autres actes juridiques.

DRT 214 3 cr.

Droit de la famille

Objectifs : s'initier à la réalité juridique découlant de la filiation; se familiariser avec les principales règles gouvernant l'organisation, le fonctionnement et la dislocation de la structure familiale. Contenu : la famille, filiation biologique, filiation adoptive, rapports parents-enfants. Le mariage; conditions, sanctions et effets, dislocation.

DRT 215 3 cr.

Droit de l'entreprise II

Objectifs : se familiariser avec le régime juridique applicable à la structure corporative et apporter des solutions à des cas pratiques. Contenu : la structure corporative ; les relations entre la compagnie, ses actionnaires, ses administrateurs et dirigeants et les tiers. Aspects légaux du financement corporatif : les emprunts, le capital-actions, les transactions entre la corporation et ses actionnaires, l'appel public à l'épargne. La constitution de nouvelles compagnies et la continuation des compagnies existantes, l'union et la fin des compagnies.

DRT 216 3 cr.

Droit de la preuve civile

Objectifs : se familiariser avec les principaux procédés de la preuve et leur recevabilité par les tribunaux, tout en s'initiant plus concrètement à la procédure d'administration de la preuve avant et pendant l'instruction d'une affaire pendante devant un tribunal civil. Contenu : le droit de la preuve dans la perspective de l'activité professionnelle du juriste. L'objet de la preuve, la connaissance judiciaire et le fardeau de la preuve. Les procédés de preuve. La recevabilité des procédés de preuve. L'administration de la preuve avant l'instruction et pendant l'instruction.

DRT 230 2 cr.

Recherche et communication II

Objectif : consolider la formation méthodologique amorcée en première année, en ayant l'occasion de mener par soi-même une nouvelle recherche juridique et en s'initiant à des modes de communication plus spécifiques à la discipline et à la pratique du droit. Contenu : organisation d'un dossier : cueillette de l'information factuelle, choix d'interventions, traitement de l'information. Communication : les types d'actes professionnels, les écrits juridiques (actes juridiques, déci-

sions), les interventions orales (argumentation, médiation).

DRT 231 1 cr.

Recherche documentaire Informatisée

Objectif : s'initier à la recherche télématique du droit positif québécois et canadien. Contenu : programme de formation visant à initier l'étudiante ou l'étudiant à la logique booléenne, à la communication télématique avec des serveurs « en ligne », ainsi qu'au repérage législatif, jurisprudentiel et doctrinal dans les banques de SOQUIJ et de QUICKLAW.

DRT 302 3 cr.

Libéralités et successions

Objectif : se familiariser avec les règles de transmission des biens entre vifs ou à cause de mort. Contenu : dons entre vifs : capacité, forme, don manuel, règles de fond, enregistrement, révocation. Préparation de la succession : donation à cause de mort, testaments, substitutions, fiducie. Règlement de la succession légale, testamentaire ou contractuelle : ouverture, dévolution, transmission, liquidation, etc. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions.

DRT 303 3 cr.

Droit international privé

Objectif : s'initier au régime juridique applicable à la solution des conflits internationaux de droit privé comportant un élément étranger. Contenu : notions de règle de conflit, de conflit de juridiction et conflit de lois; droit régissant des conflits de juridiction en matière personnelle et réelle; droit régissant les conflits de lois ayant trait au statut personnel ou réel, aux obligations et aux questions de procédure; notion de conflit de lois dans le temps et exception d'ordre public; reconnaissance des décisions étrangères - régime général et régime particulier (statut personnel, effets d'accords internationaux).

DRT 305 3 cr.

Droit des assurances

Objectifs : se familiariser avec les systèmes d'indemnisation privé et public que sont les assurances; devenir attentif à la capacité des assurances d'être porteuses de théories légales d'éthique et de justice. Contenu : situation des assurances dans notre société, leur finalité et leurs fonctions. L'interprétation des contrats d'assurance. Le contrat individuel. Le contrat collectif. Le caractère compensatoire des assurances de personnes et ses conséquences. Les intermédiaires. La cause. La faute intentionnelle. Le suicide. L'intérêt assurable. La déclaration du risque. La prime. Les procédures de réclamation. Les principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance incendie, à l'assurance-responsabilité, à l'assurance-automobile.

DRT 306 3 cr.

Droit administratif II

Objectif : se familiariser avec le droit municipal québécois. Contenu : aperçu général du système municipal québécois, infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale, les pou-

voirs de la municipalité, l'aménagement du territoire, les finances municipales, le contrôle de la municipalité.

DRT 308**3 cr.****Droit des sûretés**

Objectif : se familiariser avec les sûretés du Code civil du Québec, la garantie particulière de la Loi sur les banques ainsi qu'avec les principes relatifs à leur publicité.
Contenu : gage commun des créanciers. Introduction à la publicité des droits. Hypothèques. Priorités. Garantie bancaire et cautionnement.

DRT 310**3 cr.****Recherche et communication III**

Objectif : poursuivre le développement des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite ou orale afin de consolider la formation méthodologique déjà amorcée et en tirer profit.

Contenu : organisation de dossier : cueillette de l'information, choix d'interventions, traitement de l'information. Repérage documentaire informatisé quel qu'en soit le support.

DRT 311**3 cr.****Concours intrafacultaire : Gale**

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.
Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Ce concours a trait à un appel d'un arrêt de la Cour suprême du Canada portant sur le droit criminel et le droit constitutionnel. Rédaction d'un mémoire écrit.

DRT 312**3 cr.****Concours extrafacultaire : Gale**

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.
Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

DRT 313**3 cr.****Concours intrafacultaire : Jessup**

Objectif : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire canadienne et, le cas échéant, mondiale.
Contenu : compétition : Philip C. Jessup - Procès simulé en droit international. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

DRT 314**3 cr.****Concours extrafacultaire : Jessup**

Objectif : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition in-

terfacultaire canadienne et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Philip C. Jessup - Procès simulé en droit international. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

DRT 315**3 cr.****Concours intrafacultaire : Mignault**

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Procès simulé en droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif qui est fondé sur le droit québécois et rendu par un tribunal de première instance.

DRT 316**3 cr.****Concours extrafacultaire : Mignault**

Objectif : développer des techniques de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.
Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Faire ce qui est requis afin de représenter adéquatement la Faculté lors de ce concours.

DRT 317**3 cr.****Concours intrafacultaire : Laskin**

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Procès simulé en droit constitutionnel et administratif. Le cas à débattre est un jugement fictif dont il faut appeler à la Cour suprême du Canada. Rédaction d'un mémoire écrit.

DRT 318**3 cr.****Concours extrafacultaire : Laskin**

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

DRT 319**3 cr.****Concours intrafacultaire : Rousseau**

Objectif : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale francophone. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

DRT 320**3 cr.****Concours extrafacultaire : Rousseau**

Objectif : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

DRT 323**3 cr.****Activités cliniques**

Objectifs : assurer l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes; s'initier à certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

DRT 504**3 cr.****Droits de l'enfant**

Objectifs : comprendre et évaluer les conceptions sur l'enfant considéré comme un sujet ou un objet de droit dans toutes les décisions concernant ses droits et ses besoins fondamentaux.

Contenu : introduction générale sur les droits fondamentaux de l'enfant, la garde de l'enfant et les conflits entre les parents ou entre eux et les tiers, les critères d'attribution de la garde de l'enfant et les diverses conceptions sur l'autorité parentale et sur l'intérêt de l'enfant, la notion d'abandon et de probabilité de reprise en charge en adoption. La garde conjointe, l'expertise pour apprécier l'intérêt de l'enfant, la protection de la jeunesse : la mise en oeuvre, la philosophie, l'interprétation et l'application de cette Loi, la représentation de l'enfant, les droits de visite.

DRT 506**3 cr.****Droit de la protection du consommateur**

Objectif : se familiariser avec les dispositions de la Loi québécoise de la protection du consommateur et de ses règlements.

Contenu : introduction générale au phénomène de la consommation (crédit, publicité, etc.) et au comportement du consommateur. Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Résolution de problèmes pratiques.

DRT 507**3 cr.****Organisation financière de l'entreprise**

Objectif : approfondir certains aspects juridiques du financement de l'entreprise.

Contenu : aperçu général des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme utilisées dans le cadre d'une entreprise. Étude des différentes implications civiles, corporatives et fiscales rattachées à l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur le financement par l'émission d'actions, de débentures ou d'obligations.

DRT 509 3 cr.**Droit fiscal II**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires en droit fiscal par l'étude du régime fiscal général applicable aux corporations résidentes et à leurs actionnaires. Contenu : les mécanismes d'imposition des corporations suivant leur type et la source de leurs revenus. Les dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires. Les règles portant sur les réorganisations des corporations et les changements dans les modalités de participation des actionnaires.

DRT 511 3 cr.**Droit fiscal IV**

Objectif : intégrer à ses connaissances techniques des législations fiscales, les objectifs et principes généraux de la fiscalité, certains éléments de finances publiques ainsi que des notions de politique fiscale relatives à l'impôt sur le revenu.

Contenu : la détermination de l'assiette fiscale, comprenant l'étude de certaines exemptions, déductions et crédits spéciaux. Le choix de l'unité d'imposition et les problèmes du fractionnement du revenu. Les problèmes relatifs à l'imposition des gains en capital. L'inflation et la progressivité des taux. L'intégration de l'impôt sur le revenu des corporations à celui des particuliers. Le concept de dépenses fiscales.

DRT 512 3 cr.**Droit pénal III**

Objectifs : acquérir les principes fondamentaux et être capable d'utiliser les règles de preuve pénale fédérale.

Contenu : détermination de la légalité de la présentation de la preuve lors d'un procès pénal, évaluation de la capacité de témoigner de toute personne, critique du déroulement général d'un procès pénal par l'étude de la Loi de la preuve au Canada et des règles de preuve émanant du Common Law.

DRT 514 3 cr.**Droit du transport**

Objectifs : s'initier aux principaux problèmes et se familiariser avec les notions et les règles tant nationales qu'internationales qui gouvernent ce champ du droit.

Contenu : problèmes constitutionnels et jurisprudence en matière de transport terrestre, maritime et aérien. Transport terrestre : textes législatifs applicables au transport routier et ferroviaire (passagers et marchandises). Transport maritime : notions élémentaires sur le contrat d'affrètement et sur le contrat de transport de marchandises sous connaissance (sur le plan national et international). Transport aérien : notions élémentaires sur le transport aérien de personnes et de marchandises (sur le plan national et international).

DRT 516 3 cr.**Droits et libertés I**

Objectifs : analyser et critiquer les principes fondamentaux qui guident l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés. Contenu : qu'est-ce que le libéralisme, la démocratie, un droit, un devoir et une liberté? Comment doit-on interpréter la Charte? Les règles sont-elles légitimes et contraignantes?

La nature des violations des droits. Les critères de l'article 1. Le champ d'application. Analyse de certaines garanties : les libertés d'expression et de religion, les droits à la liberté et à l'autonomie, les principes de justice fondamentale et l'égalité.

DRT 518 3 cr.**Preuves modernes**

Objectifs : acquérir des connaissances complémentaires en matière de preuve et se sensibiliser au caractère évolutif du droit.

Contenu : preuves scientifiques, techniques et force de la personnalité. Recevabilité et droit probante des preuves obtenues par des moyens scientifiques ou techniques : la narco-analyse et l'hypnose, l'audiosurveillance et la présentation d'enregistrements, le détecteur de mensonge, la photographie, la photocopie, le microfilm, la preuve informatique, l'ivresseomètre, le radar, etc.

DRT 519 3 cr.**Droit de l'environnement**

Objectifs : se familiariser avec la législation, la jurisprudence et la doctrine du droit de l'environnement et se sensibiliser aux grands débats contemporains en la matière.

Contenu : la crise écologique et le droit, le droit de l'environnement dans le contexte constitutionnel canadien, la protection de l'environnement et les recours de droit privé, la législation statutaire provinciale, la législation statutaire fédérale, la protection de l'environnement et les corporations municipales.

DRT 520 3 cr.**Droit des mass media**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires en droit administratif dans un domaine plus particulier : celui des communications de masse (presse écrite, radio et télévision).

Contenu : fonctionnement du C.R.T.C. : les pouvoirs et la procédure lors des audiences publiques, la propriété intellectuelle et les médias, la publicité sur les ondes, le débat constitutionnel, le droit à l'intimité, l'accès aux médias, la télévision par câble.

DRT 521 3 cr.**Relations économiques internationales**

Objectif : s'initier aux principes juridiques et aux mécanismes internationaux existant dans les domaines commercial et financier.

Contenu : structure et modes de fonctionnement des organisations internationales. Régimes libéralisant le commerce international. Régimes internationaux stabilisant la monnaie nationale et les cours des matières premières. Systèmes de gestion internationale des ressources sous-marines, de l'agriculture et de la concurrence.

DRT 524 3 cr.**Droit du travail II**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires dans le domaine du droit du travail.

Contenu : analyse du système d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la Loi sur les décrets de convention collective. Suivra une étude concernant la négociation multipartite. Examen de l'arbitrage de griefs au Québec : juridiction de l'arbitre, preuve et procédure, mesures disci-

plinaires, ancienneté, avantages marginaux, etc.

DRT 525 3 cr.**Psychiatrie et droit**

Objectifs : se familiariser avec la dimension humaine du travail du professionnel du droit, s'éveiller à l'existence de problèmes émotionnels et mentaux chez les clients et prendre conscience de ses propres états émotionnels. Contenu : l'être humain normal. L'être humain et les maladies psychiatriques : présentation des malades et maladies que l'avocat est le plus susceptible de rencontrer; pour chaque maladie, examen de la cause, de la forme et du traitement. L'appareil judiciaire et la psychiatrie.

DRT 526 3 cr.**Droit de la propriété intellectuelle**

Objectifs : se familiariser avec les spécificités du droit de la propriété intellectuelle et acquérir une certaine maîtrise des règles régissant le droit d'auteur et les brevets d'inventions au Canada.

Contenu : aperçu général du contenu des lois concernant la propriété intellectuelle au Canada (Brevets d'invention, Dessins industriels, Droit d'auteur, Marques de Commerce). Analyse des enjeux économiques, culturels et politiques que sous-tendent ces législations. Étude plus attentive du régime juridique du droit d'auteur et des brevets au Canada.

DRT 527 3 cr.**Droit médical**

Objectif : s'initier au domaine du droit médical tout en intégrant certaines notions juridiques tirées des domaines de la responsabilité civile, du droit de la personne, du droit pénal et des libertés publiques.

Contenu : responsabilité civile médicale : l'inviolabilité de la personne humaine. La faute professionnelle médicale. Le contrat médical et ses implications. Le contrat hospitalier et ses implications. L'équipe chirurgicale. L'aspect quasi délictuel des responsabilités médicale et hospitalière. Problèmes juridiques posés par la médecine moderne : le statut juridique du fœtus et l'avortement. L'expérimentation et la transplantation. L'euthanasie et la cessation de traitement, la définition de la mort.

DRT 529 3 cr.**Contrats de l'administration publique**

Objectif : se familiariser avec le régime particulier des contrats de l'administration publique.

Contenu : la compétence de l'agent public pour conclure le contrat. Les autorisations. Les procédures de passation des contrats. L'objet du contrat. Le pouvoir d'inspection et de contrôle de l'Administration. La modification des clauses du contrat. La responsabilité contractuelle de l'Administration. Le principe de l'équilibre financier du contrat. L'enrichissement sans cause.

DRT 532 3 cr.**Droit de la faillite**

Objectif : se familiariser avec les règles applicables en cas de faillite et de liquidation. Contenu : analyse du concept d'insolvabilité tant en regard des créanciers que du débiteur et des différents moyens mis à leur dis-

position pour corriger cet état de fait en tenant compte particulièrement des structures administratives et judiciaires propres à la Loi sur la faillite.

DRT 533 3 cr.

Techniques d'administration de la preuve

Objectif : développer les techniques de l'interrogatoire en chef et du contre-interrogatoire.

Contenu : discussion de cas et pratique d'interrogatoires (questions suggestives, usage d'aide-mémoire, contradiction à l'aide d'une déclaration, production d'exhibits, preuve documentaire, témoin hostile, etc.) dans le cadre de courts procès simulés en droit criminel ou statutaire.

DRT 535 3 cr.

Analyse économique du droit

Objectif : se familiariser avec l'approche micro-économique du droit selon laquelle un bon nombre de règles juridiques sont choisies en fonction des coûts et des avantages qu'elles imposent ou confèrent aux citoyens.

Contenu : introduction générale à l'analyse économique du droit. Application de cette approche aux thèmes suivants : la propriété et les droits réels, la responsabilité civile, les contrats et les principes généraux du droit des obligations, la procédure, le droit pénal, d'autres thèmes particuliers choisis en classe.

DRT 536 3 cr.

Tribunaux administratifs

Objectifs : approfondir les règles générales applicables aux tribunaux administratifs canadiens et québécois et développer une approche plus globale du phénomène des tribunaux administratifs en s'initiant aux solutions retenues dans les autres pays de Common Law. Contenu : théorie générale sur les tribunaux administratifs. L'intérêt requis des personnes ou groupes qui souhaitent intervenir devant les tribunaux administratifs ou contester judiciairement leurs décisions. Les règles de preuve et de procédure, notamment l'impact des Chartes sur le fonctionnement de ces tribunaux. La motivation et la révision interne des décisions.

DRT 537 3 cr.

Droits et libertés II

Objectif : développer une connaissance et une compréhension plus poussée du droit constitutionnel et statutaire à l'égalité et à la non-discrimination, ainsi que des aptitudes à l'argumentation adaptée à ce domaine.

Contenu : étude des droits à l'égalité et à la non-discrimination au plan constitutionnel (Charte canadienne des droits et libertés) et statutaire ou quasi statutaire (Charte québécoise des droits et libertés de la personne et Loi fédérale sur les droits de la personne). Dimension substantive du droit à l'égalité, aspects procéduraux, question de preuve, programmes d'accès à l'égalité et action positive.

DRT 538 3 cr.

Droit de l'informatique

Objectif : s'initier à l'utilisation d'un ordinateur personnel IBM ou un de ses compatibles dans une perspective de pratique du droit.

Contenu : introduction générale sur la place de l'informatique dans notre société - le droit de l'informatique : un aperçu, la technologie, le droit de l'informatique et la législation canadienne en matière de propriété intellectuelle, la Loi sur le droit d'auteur, la Loi sur les topographies de circuits intégrés, la Loi sur les brevets, la Loi sur les marques de commerce, le droit de l'informatique et le droit de l'informatique, les bases juridiques du commerce électronique, les contrats en droit de l'informatique, les aspects juridiques inhérents aux sites WEB, les crimes informatiques, la protection des renseignements personnels à l'ère de l'informatique : le secteur public et le secteur privé.

DRT 539 3 cr.

Comptabilité et droit

Objectif : s'initier aux mathématiques financières et à la comptabilité reliées à la pratique du droit.

Contenu : comptabilité : grands principes et conventions comptables : l'actif, le passif et l'avoir des propriétaires. Comptabilisation des opérations, régularisation des comptes et préparation d'états financiers. Préparation du budget de caisse et détermination des besoins d'emprunts à court terme. Méthodes et analyses d'évaluation de la santé financière d'une entreprise. Mathématiques financières : rentabilité des placements, versements à effectuer pour rembourser un emprunt, calcul des intérêts, etc.

DRT 542 3 cr.

Droit des transactions internationales

Objectif : sensibiliser à la pluralité et à l'imbrication des branches du droit national et international applicables aux rapports de nature commerciale entre résidents des différents États dont le Canada.

Contenu : droit applicable aux échanges des biens, aux investissements étrangers et au transfert de la propriété intellectuelle. Parmi les problèmes abordés se trouvent le régime douanier, celui des contrats de vente internationale, les modalités de transport et de paiement, la réglementation des pratiques restrictives du commerce international, l'imposition du revenu provenant des transactions internationales, le choix du droit applicable et l'arbitrage commercial international.

DRT 543 3 cr.

Introduction au droit comparé

Objectif : s'initier à la méthodologie comparative en droit.

Contenu : introduction aux institutions contemporaines du droit civil et de la Common Law mise en relief par l'examen approfondi d'une question juridique contemporaine.

DRT 545 3 cr.

Introduction au Common Law

Objectif : s'initier à la compréhension et à l'application du système de Common Law, en droit privé.

Contenu : histoire et sources du droit privé en Common Law, la nature de la règle de droit et le rôle du pouvoir judiciaire. Introduction au droit de la famille, des biens, des contrats et des délits. Introduction à la fiducie, aux recours et à l'enrichissement sans cause. Étude et discussion de trois problèmes hypothétiques.

DRT 546 3 cr.

Droit des contrats

Objectifs : maîtriser et appliquer les dispositions du Code civil concernant les contrats de vente, de mandat et de louage (résidentiel et commercial); analyser et critiquer la réforme du droit des obligations en matière de contrats nommés.

Contenu : formation et effets des contrats de vente, de mandat et de louage (résidentiel et commercial). Survol de la Loi sur la protection du consommateur.

DRT 549 3 cr.

Droit international humanitaire

Objectif : se familiariser avec les principes du droit international humanitaire et être en mesure d'analyser des cas d'application de ces principes.

Contenu : conventions de Genève de 1949 et protocoles additionnels de 1977. Régimes de protection de la personne applicables en cas de conflit. Normes relatives à la conduite des hostilités de même que celles sur les droits de l'homme. Examen du droit interne dans ces matières.

DRT 550 3 cr.

Droit constitutionnel III

Objectifs : approfondir la connaissance du partage des compétences législatives au Canada; développer les méthodes de travail et de recherche en droit constitutionnel; développer l'analyse critique de la norme.

Contenu : rappel des règles fondamentales régissant le partage des compétences législatives; étude de l'impact de ce partage des compétences sur la réglementation en matière économique, culturelle et linguistique.

DRT 551 3 cr.

Analyse féministe du droit

Objectifs : comprendre l'importance de la théorie féministe en général et appliquée au droit. Comprendre et critiquer le rôle du droit comme instrument de subordination des femmes.

Contenu : introduction sur l'importance du mouvement féministe. Étude de la théorie féministe. Étude des questions choisies en droit touchant particulièrement les femmes : l'égalité, les programmes d'accès à l'égalité, l'avortement, etc.

DRT 552 3 cr.

Responsabilité de l'administration publique

Objectifs : s'initier au système de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle de l'État et cerner la portée de son obligation d'assurer la réparation des dommages causés par sa faute ou celle de ses agents.

Contenu : historique du régime de responsabilité civile de l'État. Fondements et justifications de la responsabilité de l'État. Le droit applicable aux actes de puissance publique. Les causes d'atténuation ou d'exonération de responsabilité. La procédure de poursuite contre l'administration.

DRT 553 3 cr.

Aliénation mentale et la responsabilité pénale

Objectifs : se familiariser avec les principes juridiques qui s'appliquent aux malades et aux

désordonnés mentaux dans le droit pénal canadien et découvrir les véritables dimensions de l'exception dans le contexte particulier de la responsabilité pénale.

Contenu : origines des principes canadiens gouvernant l'irresponsabilité pénale dans le droit de Common Law. Réception des principes dans le droit canadien. Distinctions d'ordre procédural : inaptitude et aliénation mentale. Problèmes créés par le concept de « maladie mentale ». Méthodes d'évaluation du degré d'incapacité. Évolution de l'analyse par l'étude de la jurisprudence et de la doctrine. Solutions juridiques offertes par le droit comparé. Impact des Chartes canadienne et québécoise sur la défense.

DRT 554**3 cr.****Droit de la concurrence**

Objectif : se familiariser avec les règles juridiques applicables en matière de concurrence au Canada.

Contenu : développement de la législation en droit de la concurrence au Canada et aux États-Unis. Examen des principes juridiques régissant les ententes restreignant la concurrence, les fusionnements, l'abus de position dominante et les pratiques restrictives. Analyse des pouvoirs du Tribunal de la concurrence, créé suite aux amendements de 1986. Examen du rôle et du fonctionnement du Bureau de la politique de concurrence, chargé d'assurer le soutien administratif et réglementaire de la Loi sur la concurrence.

DRT 555**3 cr.****Organisation du monde de la santé II**

Objectifs : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence du droit actuel et d'envisager des solutions de rechange. Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie.

DRT 556**3 cr.****Droit médical II**

Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inaliénabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et atteintes autorisées par la loi. Analyse plus approfondie des questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : reproduction humaine, manipulations génétiques, droits du fœtus, avortement, euthanasie et cessation de traitement, expérimentation, transplantation d'organes, modifications du comportement, ressources disponibles.

DRT 557**3 cr.****Droit de l'urbanisme et de l'aménagement**

Objectifs : prendre conscience des problèmes d'aménagement du territoire; connaître les principes fondamentaux du droit québécois de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire; procéder à un examen plus attentif de

diverses lois dont la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la protection du territoire agricole; pouvoir appliquer ces connaissances à des cas concrets.

Contenu : introduction générale. La planification au niveau régional (le schéma d'aménagement, les mesures de contrôle intermédiaire), au niveau local (le plan d'urbanisme, les règlements de zonage, lotissement, construction, etc.) et la planification centralisée (la protection du territoire agricole, la protection des biens culturels, etc.)

DRT 558**3 cr.****Droit de l'entreprise III**

Objectifs : se familiariser avec une forme juridique particulière d'entreprise : la coopérative, et la distinguer de la compagnie et de la corporation sans but lucratif.

Contenu : bref historique de la coopération et de la législation coopérative au Québec. Analyse des principes coopératifs formulés par l'Alliance coopérative internationale et étude de leur application en droit québécois. Analyse des aspects juridiques des coopératives régies par la Loi sur les coopératives et des caisses régies par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Étude comparative des coopératives et des compagnies, des banques et des corporations sans but lucratif.

DRT 559**3 cr.****Droit professionnel**

Objectifs : connaître les structures et le fonctionnement du professionnalisme au Québec; approfondir un problème particulier que soulève l'interaction entre l'État, les professionnels et les patients ou clients; être capable de porter un jugement sur la valeur et l'évolution du système.

Contenu : enjeux et objet du droit professionnel. Les structures du professionnalisme. L'exercice du monopole professionnel. Le droit disciplinaire. Le contentieux disciplinaire. Les professions juridiques. Les professions médicales.

DRT 560**3 cr.****Droit des valeurs mobilières**

Objectif : se familiariser avec les éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières.

Contenu : étude des éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières, tels l'appel public à l'épargne, le prospectus, le placement privé, l'offre publique d'achat, les tactiques défensives, les relations avec les organismes de réglementation. Présentation générale du système financier et des principaux mécanismes du marché des capitaux. Concepts économiques sous-jacents à la réglementation des valeurs mobilières.

DRT 561**3 cr.****Droit international économique nord-américain**

Objectifs : s'initier au domaine du droit régissant les relations économiques des États de même que les activités commerciales de leurs ressortissants; cerner les différentes formes de blocs économiques et connaître les règles qui sous-tendent leur fonctionnement; maîtriser, en particulier, les principes juridiques gouvernant la zone de libre-échange créée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Contenu : définition et caractéristiques du droit international économique. Le concept d'ordre économique international. Le GATT : origines, composition et structure. Le cadre juridique de l'Accord canado-américain de libre-échange (ALÉ) et de l'Accord nord-américain de libre-échange (ALENA). La conformité de l'ALÉ et de l'ALENA à la lettre et à l'esprit du GATT.

DRT 564**3 cr.****Biens II**

Objectifs : connaître et appliquer les règles relatives aux différents éléments du système de publicité des droits tant foncier que personnel et réel mobilier; maîtriser les règles de radiation des droits aux registres appropriés; maîtriser les notions de base dans le domaine des patrimoines d'affectation; analyser les dispositions pertinentes du Code civil du Québec.

Contenu : le système de publicité dans son ensemble. Les principaux objectifs de la publicité, ses effets ainsi que les devoirs et obligations de l'officier de la publicité. Les droits admissibles à la publicité et ceux qui ne le sont pas. La radiation des droits publiés. Les causes de radiation, les formalités qui y sont rattachées ainsi que ses effets. Les modalités de constitution des patrimoines d'affectation et l'administration et la liquidation de ces patrimoines.

DRT 566**3 cr.****Droit du libre-échange**

Objectifs : s'initier au droit régissant les relations économiques entre États et les activités commerciales de leurs ressortissants. Cerner les différentes formes de blocs économiques; connaître leurs règles de fonctionnement. Maîtriser les principes juridiques gouvernant la zone de libre-échange créée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique et l'Union douanière établie entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

Contenu : définition et caractéristiques du droit international économique. Le GATT de 1994 : origines et structure. L'OMC : fonctions et règles internationales régissant le commerce des marchandises et des services, les marchés publics et le commerce d'état, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent le commerce. Le cadre juridique de l'ALÉNA et du MERCOSUD.

DRT 567**3 cr.****Accès à la justice : sécurité du revenu**

Objectifs : se familiariser avec le domaine du droit social, en connaître les spécificités et en comprendre l'évolution; s'initier aux principales mesures législatives en matière d'accès à la justice et s'initier aux principaux régimes publics en matière de sécurité du revenu.

Contenu : le droit social : domaine et particularismes. L'accès à la justice : problématique et solutions législatives (aide juridique, recours collectif et autres mesures). La sécurité du revenu : vue d'ensemble; les prestations aux chômeurs; les prestations de dernier recours; le Régime de rente du Québec; le contentieux en matière de sécurité du revenu.

DRT 568**3 cr.****Régimes publics d'indemnisation**

Objectifs : se familiariser avec le domaine de l'indemnisation étatisée du préjudice corporel, en connaître les caractéristiques et en comprendre l'évolution; s'initier aux principaux régimes publics d'indemnisation du préjudice corporel.

Contenu : le rôle de l'État dans l'indemnisation du préjudice corporel; fondement et évolution. Les régimes d'indemnisation : accidents du travail et maladies professionnelles, assurance automobile, et autres régimes analogues. Les rapports entre les régimes publics d'indemnisation, les recours de droit commun et les régimes publics de sécurité du revenu. Le contentieux en matière d'indemnisation étatisée du préjudice corporel.

PDR**PDR 501****3 cr.****Introduction aux théories des fondements du droit**

Objectif : s'initier aux grands courants de la pensée philosophique sur le droit.

Contenu : introduction : qu'est-ce que la philosophie du droit? Le droit naturel : le droit comme sous-classe de la morale, la loi éternelle comme fondement des normes morales et juridiques. La philosophie positiviste du droit : le rejet du droit naturel, l'analyse du droit par le biais du concept de norme et ses équivalents. Échec de la recherche du fondement absolu : fondement socioéconomique du droit, fondements suffisants.

PDR 502**3 cr.****Philosophie du droit : éthique et juridique**

Objectif : se familiariser avec une démarche interdisciplinaire ayant pour objet l'analyse des rapports entre le droit et l'éthique.

Contenu : prise de contact avec les concepts éthiques qui traversent les institutions juridiques telles que la constitution, les codes civil et pénal, la fonction judiciaire et la jurisprudence.

Les activités suivantes sont celles de la maîtrise et du diplôme en droit de la santé.

DRT**DRT 701****4 cr.****Responsabilité civile médicale et hospitalière**

Objectifs : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité civile médicale et hospitalière.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité.

DRT 704**4 cr.****Droit, éthique et médecine moderne**

Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; trai-

ter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et de l'éthique. Les atteintes à l'inviolabilité de la personne humaine en droit privé : atteintes volontaires, atteintes involontaires et décisions prises pour les incapables. Analyse plus approfondie des questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : reproduction humaine, manipulations génétiques, droits du fœtus, avortement, euthanasie et cessation de traitement, expérimentation, transplantation d'organes, modifications du comportement, ressources disponibles, etc.

DRT 711**4 cr.****Organisation du monde de la santé**

Objectifs : acquérir la connaissance des normes régissant le secteur de la santé en tenant compte de leur évolution et des approches contrastées à développer selon les besoins; s'initier à l'apprentissage de la méthode de délimitation d'un champ empirique du droit ainsi qu'à la démarche de synthèse et de convergence d'aspects des grands secteurs du droit; apprécier l'impact des modifications législatives et réglementaires.

Contenu : aperçu des composantes du réseau des affaires sociales. Les établissements. Les prestataires de soins et de services. Les bénéficiaires. Le régime d'assurance-maladie. La constitution et l'organisation du réseau. Le financement. Synthèse et perspective.

DRT 712**4 cr.****Droit professionnel du secteur de la santé**

Objectifs : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence de droit actuel et d'envisager des solutions de rechange.

Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie.

DRT 715**2 cr.****Introduction au droit**

Objectif : acquérir les principes de base du droit ainsi que la méthodologie applicable en matière de recherche.

Contenu : analyse des institutions, des secteurs, ainsi que des sources du droit et de leur hiérarchie. Étude des concepts de base en matière de droit civil et de droit public. Utilisation des principaux instruments de recherche.

DRT 716**2 cr.****Introduction aux principaux problèmes du monde de la santé**

Objectif : se familiariser avec les différentes problématiques du milieu de la santé et des affaires sociales.

Contenu : étude de l'évolution de la société, des problèmes de santé et des problèmes sociaux. Analyse de l'évolution des politiques, des structures, des programmes et du financement dans le domaine de la santé et du bien-être.

DRT 717**4 cr.****Droit du travail dans le secteur de la santé**

Objectif : prendre connaissance des principaux problèmes de relations du travail dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Contenu : rappel du droit du travail applicable au Québec. Examen des particularités principales du secteur de la santé en matière de relations du travail : historique et structure des négociations, rôle de l'État en relation avec le problème de l'étendue et des limites de la négociation collective, grève et notion des services essentiels, arbitrage et analyse du contenu des conventions collectives.

DRT 718**4 cr.****Droit international de la santé**

Objectif : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé et les problèmes constitutionnels découlant de leur application.

Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public, nature, objectif, objet et source du droit international de la santé. Étude des problèmes constitutionnels relatifs à son application au Canada. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.

DRT 719**4 cr.****Santé et sécurité du travail**

Objectif : prendre connaissance des principaux problèmes sociosanitaires et des principales règles de droit relativement à la santé et à la sécurité du travail.

Contenu : étude de quelques-unes des principales questions soulevées par la Loi sur la santé et la sécurité du travail : la problématique sociosanitaire de la santé et de la sécurité du travail, les structures administratives et judiciaires prévues par la loi, les programmes de prévention, la médecine du travail, le rôle du réseau des affaires sociales, les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DRT 720**4 cr.****Gestion de l'information**

Objectif : se familiariser avec les problèmes juridiques soulevés par la gestion de l'information dans le domaine de la santé.

Contenu : analyse de l'application de diverses lois (Loi sur l'accès, Loi sur les services de la santé et les services sociaux, Loi sur l'assurance-maladie) dans l'optique de la protection des renseignements personnels. Initiation aux enjeux posés par l'informatisation.

DRT 721**4 cr.****Droit de l'environnement**

Objectifs : se sensibiliser à la connexité des problématiques en santé et en environnement et s'initier aux principales règles juridiques applicables dans le domaine.

Contenu : approfondissement des mécanismes prévus en matière d'environnement dans les lois québécoises et fédérales dans l'optique de préserver la santé et la qualité de la vie.

DRT 722	4 cr.	Contenu : accent placé sur le droit québécois et initiation à la méthodologie propre au droit d'autres systèmes (provinces canadiennes, États-Unis et Europe) exercices de repérage et d'application.	DRT 741	4 cr.	
Santé publique			Cours tutorial		
Objectif : se familiariser avec la problématique de l'approche en santé publique. Contenu : étude des stratégies, des clientèles cibles et des responsables. Examen des diverses lois au Québec susceptibles de s'appliquer dont la Loi sur la protection de la santé publique. Prise en compte des aspects de droit international et de droit constitutionnel existant dans ce domaine.			Objectif : réaliser une activité pédagogique individualisée de concert avec une professeure ou un professeur, sur une thématique spécifique qui n'est pas abordée de façon approfondie dans le cadre des activités régulières. Contenu : choix de la thématique, recherche documentaire et rédaction.		
DRT 723	4 cr.		Les activités suivantes sont celles du diplôme de droit notarial.		
Les chartes et le droit de la santé			DRN		
Objectif : se sensibiliser aux grands principes des chartes et à leur impact dans le domaine du droit de la santé. Contenu : étude des principes et des règles d'interprétation applicables en matière de chartes. Analyse des principales dispositions ayant un impact dans le domaine de la santé et des services sociaux.			DRN 738	1 cr.	
DRT 724	4 cr.		Droit international privé		
Le droit de la protection sociale			Objectifs : approfondir les principes de base du droit international privé auxquels la pratique notariale est généralement confrontée et développer les habiletés d'analyse des situations les plus courantes qui s'y rattachent. Contenu : règles de conflits québécoises relatives à l'état et à la capacité des personnes, à la forme et au fond de l'acte juridique, aux successions mobilières et immobilières et aux régimes matrimoniaux. Dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.		
Objectifs : se familiariser avec les principales mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec et prendre connaissance des problèmes juridiques que soulève l'intégration de la composante médicale dans l'attribution des prestations. Contenu : présentation générale des mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec. Présentation plus détaillée de certains programmes en matière d'indemnisation et de soutien du revenu. Relevé et analyse des données de nature médicale prises en compte par le processus d'attribution des prestations. Analyse et discussion du rôle attribué aux professionnelles et aux professionnels de santé dans ce processus.			DRN 740	1 cr.	
DRT 725	4 cr.		Protection du territoire		
L'économie de la santé			Objectifs : connaître, approfondir et être en mesure d'appliquer les diverses législations de protection du territoire. Contenu : loi sur la protection du territoire agricole. Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents et Loi concernant les droits sur les transferts de terrains.		
Objectif : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux. Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé; la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels.			DRN 741	2 cr.	
DRT 726	4 cr.		Contrats nommés		
Droit comparé et droit de la santé			Objectifs : approfondir les règles du Code civil et des lois connexes en matière d'aliénation à titre onéreux et développer les habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières. Contenu : promesse de vente, vente à tempérament, vente avec faculté de rachat, vente aux enchères, vente d'entreprise, vente d'un immeuble, modalités relatives au paiement du prix et aux garanties, contrats nécessitant une autorisation, échange, dation en paiement, bail à rente, bail commercial, TPS, et T.V.Q., Code civil du Québec, dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec, lois connexes.		
Objectif : approfondir les aspects généraux du droit comparé. Contenu : identification du droit comparé comme discipline du droit ou méthode d'études, analyse de ses rapports avec l'étude du droit étranger, avec le droit international public ou privé, son intérêt, la façon de l'utiliser, les principales familles juridiques et plus spécifiquement les rapports entre le droit civil et le Common Law.			DRN 749	1 cr.	
DRT 727	3 cr.		Faillite		
Méthodologie de la recherche			Objectifs : connaître le rôle et les pouvoirs des principaux intervenants en matière de faillite et d'insolvabilité; être en mesure d'apprécier une situation en tenant compte des particularités propres à la faillite; appliquer la loi dans le cadre de la pratique notariale. Contenu : compétences et saisine de syndic. Rôle et pouvoirs des inspecteurs. Formalités à respecter et autorisations requises lors d'aliénations de biens. Les baux immobiliers et la faillite. Effet de la faillite sur certaines sûretés immobilières.		
Objectif : comprendre les méthodes et les instruments de la recherche juridique, qu'il s'agisse des sources du droit, des ouvrages de référence ou des banques de données.					

DRN 754**3 cr.****Droit fiscal**

Objectifs : approfondir et appliquer les diverses législations fiscales ayant une incidence sur les revenus des particuliers, des entreprises et des corporations de même que sur les revenus d'un particulier à son décès; analyser les taxes de vente; se familiariser avec les incidences fiscales des différentes matières du diplôme de droit notarial.

Contenu : étude de l'imposition des particuliers afin de distinguer les différentes sortes de revenus (emploi, entreprise, gain en capital...) et comprendre les règles de fractionnement et d'attribution des revenus; règles d'imposition au moment du décès d'un particulier ainsi que les diverses planifications testamentaires et post mortem; étude de la Loi sur la Taxe d'accise et de la Loi sur la Taxe de vente du Québec.

DRN 756**2 cr.****Publicité des droits**

Objectif : connaître les règles relatives à la publicité des droits et se familiariser avec les modalités, les techniques et les différents éléments du système de publicité.

Contenu : registre des droits personnels et réels mobiliers, registre foncier, effets et modalités de la publicité, système cadastral, arpentage, bornage, désignation, plan, rénovation cadastrale, immatriculation des immeubles, radiation, devoirs et fonctions de l'officier de la publicité des droits. Code civil du Québec, lois connexes, règlements, dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 758**2 cr.****Sûretés et financement**

Objectifs : approfondir les règles du droit des sûretés, s'initier aux règles du financement et développer des habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières.

Contenu : priorités. Hypothèques conventionnelles immobilières, mobilières avec et sans dépossession et hypothèques ouvertes. Hypothèques légales, droit de rétention. Rang des droits. Cautionnement. Garantie bancaire et Loi sur l'intérêt. Code civil du Québec et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 761**2 cr.****Les rapports pécuniaires familiaux**

Objectifs : approfondir les règles qui régissent l'aspect patrimonial de la famille et la transmission des biens à cause de mort; procéder à leur mise en oeuvre; développer les habiletés qui s'y rattachent.

Contenu : donations, effets du mariage, régimes matrimoniaux, projets d'accord en matière de séparation et divorce, union de fait; testaments, procédure de vérification, lettres de vérification, substitution et règles relatives aux successions; dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 763**1 cr.****Pratique notariale**

Objectif : se familiariser avec la rédaction, la conservation et la communication de l'acte notarié et avec les techniques de rédaction

de requêtes notamment en matière de tutelle, curatelle, inaptitude du majeur et adoption. Contenu : loi sur le notariat, Code civil du Québec, Code de procédure civil, Loi sur le Curateur public, Loi sur l'adoption et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 764**2 cr.****Propriété : modalités et démembrements**

Objectifs : approfondir les modalités de la propriété et ses démembrements; développer les habiletés d'analyse et de rédaction d'actes en ces matières.

Contenu : copropriété par indivision, copropriété divisée d'un immeuble, propriété superficielle, usufruit, usage, servitudes et emphytéose. Code civil du Québec et lois connexes. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 765**3 cr.****Examen des titres**

Objectif : être en mesure de maîtriser les règles de droit et la méthode propre à l'examen des titres immobiliers.

Contenu : instruments de recherche, théorie des nullités et transfert de propriété. Conditions de forme et validité des actes, chaîne des titres, désignation, actes à titre onéreux, actes à titre gratuit, capacité et pouvoirs des parties. Droits réels, reconnaissance judiciaire du droit de propriété, conversions et restriction. Exercices pratiques. Code civil du Québec. Code civil du Bas Canada. Code de procédure civile. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 767**3 cr.****Sociétés II : financement et réorganisation**

Objectifs : s'initier aux diverses planifications fiscales, corporatives et financières; démontrer l'importance de leur interaction dans les planifications à intervenir et développer des habiletés d'analyse, de rédaction et de planification en ces matières.

Contenu : changements dans les modalités de participation des actionnaires : réorganisation des corporations lors d'un remaniement de capital, échange et conversion d'actions; identification et solution d'un problème pratique requérant la mise en oeuvre de notions multidisciplinaires; connaissance des règles relatives aux fondations et fiducies de même que de leurs applications pratiques dans le secteur des entreprises québécoises; diverses planifications liées à la détention d'actions par le biais de fiducies entre vifs ou testamentaires. Loi de l'impôt sur le revenu. Loi sur la taxe d'accise. Loi sur la taxe de vente. Loi sur les compagnies. Lois sur les sociétés par actions de régime fédéral. Code civil du Québec. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 769**3 cr.****Droit préventif II : la gestion des différends**

Objectifs : sensibiliser les étudiantes et les étudiants à la place du droit préventif dans la gestion des différends et au rôle du notaire, à titre de conseiller juridique, dans l'univers

des différends; démontrer la pertinence d'une pratique de la gestion préventive des différends et permettre aux étudiantes et aux étudiants d'acquiescer la maîtrise des méthodes de résolution des problèmes et des différends fondées sur le principe des attentes mutuelles.

Contenu : illustration du concept de droit préventif dans la pratique notariale, dans le continuum : problème-dispute-différend-litige; méthodes et techniques de résolution des problèmes et des différends : négociation, conciliation, médiation en matière civile, commerciale et familiale; processus de médiation familiale : aspects psychologiques et psychosociaux de la rupture, négociation d'une entente entre les parties, aspects économiques, légaux et fiscaux, sensibilisation à la problématique de la violence intrafamiliale.

DRN 771**3 cr.****Droit préventif III : la médiation familiale**

Objectifs : en matière de médiation familiale, approfondir les sujets abordés dans le cours de formation de base, acquiescer la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle et établir les conditions de son exercice.

Contenu : l'accueil. Le processus de médiation. L'évaluation de la situation familiale. Les enfants. Les stratégies et les techniques d'intervention. La médiation en rapport avec la violence familiale et les autres problématiques familiales. La réorganisation familiale. La problématique du partage des biens et les incidences fiscales. Le partage des responsabilités financières. Les résultats et les suites de la médiation.

DRN 772**3 cr.****Sociétés I : droit corporatif et fiscal**

Objectifs : apprendre à constituer des compagnies par actions et des sociétés, s'initier à leur fonctionnement et procéder à leur fusion et à leur liquidation. Approfondir notamment les règles sur les taxes à la consommation et les connaissances déjà acquises en droit fiscal des corporations par l'analyse de cas pratiques.

Contenu : Lois fédérale et provinciale sur les sociétés et compagnies par actions, règles du Code civil du Québec en matière de société et d'association; lois connexes et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du code civil du Québec. Règles relatives au transfert d'actifs à une corporation sans incidence fiscale; effets des taxes à la consommation, dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires; distribution des surplus, dividendes réels et réputés, dividendes imposables et non imposables, prêts, attributions de biens et avantages conférés aux actionnaires. Loi de l'impôt sur le revenu, Loi sur la taxe d'accise, Loi sur la taxe de vente.

DRN 773**2 cr.****Droit préventif I : la prévention des différends**

Objectifs : initier principalement les étudiantes et les étudiants au concept et aux fondements du droit préventif; leur permettre d'explorer le droit préventif, ses principes et ses applications; développer une nouvelle façon d'aborder les problèmes juridiques en sensibilisant les étudiantes et les étudiants à une nouvelle éthique professionnelle fondée sur une étude du rapport notaire-client et sur le développement de nouvelles habiletés; permettre aux étudiantes et aux étudiants d'ac-

quérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle en droit préventif et établir les conditions de son exercice.

Contenu : prévention en tant que dimension du droit; fonctions du droit : une comparaison analytique du droit préventif et du droit positif; présentation du contrat comme système d'attentes mutuelles; outils de pratique professionnelle : le contrat comme véhicule du droit préventif au niveau du contenu et de la terminologie et au niveau du développement de formes d'expressions contractuelles qui prévoient un traitement préventif des différends; arbitrage national et international.

Les activités suivantes sont celles du diplôme de 2^e cycle de prévention et de règlement des différends et du microprogramme de 2^e cycle de prévention et de règlement des différends.

ARB

ARB 730

3 cr.

Concepts et principes fondamentaux

Objectifs : se familiariser avec l'institution de l'arbitrage; maîtriser le régime juridique de l'arbitrage.

Contenu : introduction. Type d'arbitrage. Convention d'arbitrage. Institution de la procédure d'arbitrage. Nomination des arbitres et cessation de leur mandat. Conférence préparatoire et évaluation de la compétence de l'arbitre. Déroulement de l'arbitrage. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale. Reconnaissance et exécution au Québec des sentences arbitrales étrangères. Arbitrage international.

ARB 731

3 cr.

Développement d'habiletés I

Objectifs : approfondir ses connaissances de l'arbitrage et des problématiques afférentes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : choix entre les divers types d'arbitrage. Conditions de validité et principe d'autonomie de la convention d'arbitrage. Mise en branle de la procédure d'arbitrage. Intervention des tribunaux dans le processus arbitral. Nomination des arbitres. Conférence préparatoire. Principe de compétence. Particularités de la procédure arbitrale. Assignment des témoins et les règles de preuve applicables. Arbitrage de droit et amiable composition. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale. Arbitrage international.

ARB 732

3 cr.

Développement d'habiletés II

Objectifs : effectuer une application pratique des principales composantes juridiques de l'arbitrage; développer des habiletés spécifiques à la pratique de l'arbitrage.

Contenu : évaluation, par l'arbitre, de ses compétences. Conférence préparatoire. Comment présider des audiences. Comment juger en amiable compositeur. Comment rédiger une sentence.

DRN

DRN 769

3 cr.

Droit préventif II : la gestion des différends

Objectifs : sensibiliser les étudiantes et les étudiants à la place du droit préventif dans la gestion des différends et au rôle du notaire, à titre de conseiller juridique, dans l'univers des différends; démontrer la pertinence d'une pratique de la gestion préventive des différends et permettre aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir la maîtrise des méthodes de résolution des problèmes et des différends fondées sur le principe des attentes mutuelles.

Contenu : illustration du concept de droit préventif dans la pratique notariale, dans le continuum : problème-dispute-différend-litige; méthodes et techniques de résolution des problèmes et des différends : négociation, conciliation, médiation en matière civile, commerciale et familiale; processus de médiation familiale : aspects psychologiques et psychosociaux de la rupture, négociation d'une entente entre les parties, aspects économiques, légaux et fiscaux, sensibilisation à la problématique de la violence intrafamiliale.

DRN 771

3 cr.

Droit préventif III : la médiation familiale

Objectifs : en matière de médiation familiale, approfondir les sujets abordés dans le cours de formation de base, acquérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle et établir les conditions de son exercice.

Contenu : l'accueil. Le processus de médiation. L'évaluation de la situation familiale. Les enfants. Les stratégies et les techniques d'intervention. La médiation en rapport avec la violence familiale et les autres problématiques familiales. La réorganisation familiale. La problématique du partage des biens et les incidences fiscales. Le partage des responsabilités financières. Les résultats et les suites de la médiation.

MDN

MDN 720

3 cr.

Concepts et principes fondamentaux

Objectifs : s'initier aux aspects théoriques et pratiques de la médiation; se sensibiliser aux principaux problèmes juridiques afférents à la médiation; apprécier les divers régimes de médiation.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Mise en situation.

MDN 721

3 cr.

Développement d'habiletés I

Objectifs : approfondir ses connaissances de la médiation et des problématiques afféren-

tes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convention des parties à la médiation. Début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de négociation : étude comparée des auteurs. « Fantômes » de la médiation. Entente de règlement : problèmes pratiques et juridiques. Profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation : présentations par des spécialistes.

MDN 722

3 cr.

Développement d'habiletés II

Objectifs : développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation; appliquer ses connaissances en observant des cas concrets.

Contenu : utilisation de la méthode raisonnée en médiation. Conduite générale d'une médiation. Impasses et rapports de force entre les parties. Processus de règlement de conflits « sur mesure » et institutionnels. Enjeux éthiques en matière de médiation.

NEG

NEG 710

3 cr.

Concepts et principes fondamentaux

Objectifs : s'initier aux principes de la négociation raisonnée; comprendre l'importance des principes de communication en négociation; situer ses capacités d'auditeur et d'interlocuteur; distinguer les différents types de négociation; acquérir les principes juridiques de base (ex. : la bonne foi) en matière de négociation.

Contenu : définition des conflits. Situation de la dynamique du conflit. Division des composantes du conflit. Compréhension des perceptions, des besoins, des croyances des valeurs et des attitudes. Description des réactions face aux conflits. Le jeu des émotions. Évaluation des conséquences du conflit.

NEG 711

3 cr.

Développement d'habiletés

Objectifs : approfondir les principes de la négociation raisonnée; agir comme négociateurs à l'intérieur de simulations et d'être jugés par leurs pairs.

Contenu : exercice d'introduction. Revue des principes de la négociation. La nature des conflits. Nos approches, habitudes et comportements face aux négociations. La négociation raisonnée. La communication, les tactiques difficiles. La préparation à la négociation. Les cas particuliers.

PRD

PRD 700

3 cr.

Prévention et règlement des différends

Objectifs : approfondir les connaissances et les habiletés en communication et en psychologie; mise à jour des connaissances en prévention et règlement des différends.

Contenu : notions approfondies. Styles de communication. L'art d'écouter. L'art de questionner. Le feedback. Le non-verbal. Les communications difficiles. Étude et analyse des courants et débats actuels en prévention et règlement des différends.

PRD 701**6 cr.****Projet d'intégration**

Objectif : mettre au point un projet d'intégration visant à consolider les connaissances et les habiletés acquises, et à améliorer un aspect de la prévention et du règlement des différends dans un milieu donné.

Contenu : description du projet d'intégration dans un document d'une dizaine de pages comportant les éléments suivants : objectifs du projet. Analyse du contexte dans lequel il s'insère; modalités précises du projet et justification de la pertinence de ces modalités en fonction du contexte; retombées attendues du projet et moyens envisagés pour les évaluer. Justification théorique de ces retombées et des moyens envisagés pour les atteindre. Originalité du projet par rapport à des initiatives similaires. Calendrier des étapes de la réalisation du projet.

PRD 702**3 cr.****Médiation et conflits publics**

Objectif : maîtriser les concepts et les habiletés de la médiation dans le cadre de conflits publics.

Contenu : nature des conflits publics. L'analyse des coûts et des bénéfices sociaux des conflits. Les bénéfices sociaux de la collaboration : solutions globales. Réconciliation des intérêts divers. La collaboration intergroupes. L'évolution sociale. La gestion efficace des conflits publics : le niveau de discussion. L'axe de réflexion. Le niveau de décision. L'axe de solution.

PRD 703**3 cr.****Droit préventif**

Objectif : s'initier aux concepts et aux fondements du droit préventif.

Contenu : prévention en tant que dimension du droit. Le contrat comme outil de droit préventif. Impact sur les plans du contenu et de la terminologie.

PRD 704**6 cr.****Essai**

Objectif : produire un écrit portant sur une problématique précise.

Contenu : cet exposé peut s'inscrire dans le cadre de recherches réalisées en équipe. L'étude personnelle ici exigée doit constituer une forme de recherche exploratoire et opérationnelle.

Prix, bourses et médaille

PRIX WILSON & LAFLEUR

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en première année (250 \$).

PRIX CARSWELL CO. LTD.

Accordé, pour l'achat de livres, à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en troisième année (500 \$), en deuxième année (250 \$) et en première année (250 \$).

PRIX CROCHETIÈRE, PÉTRIN

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat scolaire (selon l'écart-type) dans le cadre du cours Droit des sûretés (1000 \$).

PRIX MAURICE-DELORME

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est distingué lors des procès simulés (1000 \$).

MÉDAILLE ALBERT-LEBLANC

Décernée par la Faculté de droit à une étudiante ou à un étudiant méritant sur recommandation d'un Comité présidé par le secrétaire de la Faculté et composé des responsables de programmes.

PRIX BERESKIN & PARR

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats dans le cours Propriété intellectuelle (100 \$).

PRIX DU BARREAU DU QUÉBEC

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est classé premier parmi les étudiantes et les étudiants qui se destinent au Barreau au terme de ses études de premier cycle (1000 \$).

PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est classé premier parmi les étudiantes et les étudiants qui se destinent au Droit notarial au terme de ses études de premier cycle et qui a obtenu une moyenne minimale de 75 % ou se situant au premier 25 % des finissants (entre 800 et 1000 \$).

PRIX DU DOYEN

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat au terme des trois années du programme de baccalauréat de la Faculté (1000 \$).

PRIX STIKEMAN, ELLIOT / CARSWELL

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat moyen (selon l'écart-type) dans les cours Droit fiscal I et Droit fiscal II (1500 \$).

PRIX GOODMAN PHILIPS & VINEBERG

Attribué à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans les cours d'Obligations I et II (1000 \$).

PRIX DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats académiques, calculés selon l'écart-type, dans les cours Obligations I et II et Droit de l'entreprise I (2000 \$).

PRIX POIRIER, LEROUX, KIMMEL, CÔTÉ & BURROGANO

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans le cours Biens et prescription (250 \$).

PRIX ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans le cadre du cours Droit administratif I (250 \$).

PRIX D'EXCELLENCE DE L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE EN DROIT PRÉVENTIF

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke et qui aura obtenu les meilleurs résultats en droit préventif dans le cadre du programme de droit notarial (1000 \$).

BOURSES RICHARD CRÉPEAU

Accordées à deux étudiantes ou étudiants de première année ayant le meilleur rang centile selon les résultats de leur DEC (1000 \$ chacune).

BOURSE MCCARTHYTÉRAULT

Attribuée à une étudiante ou à un étudiant en fonction de l'excellence de son dossier scolaire, de sa personnalité et de son engagement dans le milieu universitaire (1500 \$).

PRIX DE LA MAGISTRATURE DU DISTRICT JUDICIAIRE DE SAINT-FRANÇOIS - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats dans les cours Procédure civile I et Droit de la preuve et qui présente un exposé devant les membres du Comité de sélection (1000 \$).

BOURSE FOURNIER, DEMERS - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordée à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats à la fin de la première session d'études. Bourse renouvelable une fois si la moyenne cumulative est d'au moins 82,5 % (1000 \$).

BOURSE D'EXCELLENCE - OGILVY RENAULT

Décernée à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats académiques pour les trois premières sessions de son baccalauréat. Décernée pour la première fois en janvier 2000 (1000 \$).

PRIX GUY-R. LANDRY (FONDS MONTY, COULOMBE - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats dans les matières suivantes : Droit de l'entreprise I, Droit de l'entreprise II et Droit des sûretés. 80 % des points sont accordés à l'excellence et 20 % au leadership social (1000 \$).

BOURSES DU FONDS DE LA FACULTÉ DE DROIT (FUS) - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordées à des étudiantes et à des étudiants qui se distinguent soit par leur implication dans la vie facultaire ou universitaire, soit à l'occasion des concours ou compétitions de nature académique auxquels participe la Faculté (1000 \$ à partager entre les étudiantes et les étudiants qui ont mérité une mention).

PRIX HEENAN BLAIKIE

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat (calculé selon l'écart-type) dans le cadre des cours en droit du travail (1000 \$).

PRIX MONTY, COULOMBE EN DROIT DES ASSURANCES

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat, calculé selon l'écart-type, dans le cadre du cours Droit des assurances (500 \$).

PRIX CHÉNIER-PICARD EN DROIT DE LA SANTÉ

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats à la fin du programme de maîtrise en droit de la santé (500 \$).

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a produit le meilleur essai ou le meilleur mémoire en vue de l'obtention de la maîtrise en droit de la santé (500 \$).

**BOURSE DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT DE
L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE LA FACULTÉ DE
DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

L'Association offre une bourse de 1000 \$ à la personne qui a fait ses études en droit à l'Université de Sherbrooke et qui désire poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat à l'Université de Sherbrooke ou dans toute autre université. Tous les domaines d'étude sont admissibles.

Conditions : étudier à temps complet et présenter une demande, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, en se servant d'un formulaire disponible au cabinet du doyen de la Faculté de droit.

**BOURSE DE LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DES
ÉTUDES JURIDIQUES À SHERBROOKE INC.**

Accordée à l'étudiante ou à l'étudiant inscrit au programme de maîtrise en droit de la santé dont l'essai ou le mémoire de maîtrise a été soumis et accepté par son directeur d'essai ou de mémoire dans les 12 mois suivant la fin de sa scolarité (1000 \$).

CALENDRIER 1999-2000 - FACULTÉ DE DROIT		
	Trimestre automne 1999	Trimestre hiver 2000
Journée d'accueil	vendredi 27 août	N/A
Début des activités pédagogiques	lundi 30 août	lundi 10 janvier
Rentrée au Centre sportif	mardi 31 août mercredi 1er septembre jeudi 2 septembre	mercredi 5 janvier : en après-midi jeudi 6 janvier
Date limite du choix ou de modification des activités pédagogiques	mercredi 15 septembre	vendredi 21 janvier
Date limite de présentation d'une demande d'admission (1er cycle temps complet)	N/A	mercredi 1er mars pour le trimestre d'automne
Relâche des activités pédagogiques	du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre	du lundi 28 février au vendredi 3 mars
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	lundi 15 novembre	mercredi 15 mars
Fin des activités pédagogiques	vendredi 17 décembre	dimanche 30 avril
Activités étudiantes *	N/A	mercredi 26 janvier
Congés universitaires *	lundi 6 septembre (Fête du travail) lundi 11 octobre (Action de grâces)	vendredi 21 avril (Vendredi Saint) lundi 24 avril (Lundi de Pâques)
Nombre de jours d'activités pédagogiques	73 jours	74 jours

* Les activités pédagogiques seront reprises à d'autres dates.